



DANEMARK



PNUD-CÔTE D'IVOIRE

## **Contribution du Danemark au Désarmement, à la Démobilisation et à la Réinsertion (DDR) et au Programme d'Armes Légères en Côte d'Ivoire**

### INDEX

- i) Appui au processus DDR :
  - Identification des Ex- combattants
  - Appui au processus de regroupement
  - Appui à la réinsertion socio-économique des Ex-miliciens
  - Appui aux groupes vulnérables et aux communautés d'accueil
  
- ii) Appui au programme pilote de réduction et contrôle des armes légères et de petit calibre

### SOMMAIRE

En établissant avec l'appui du Bureau de Prévention des Crises et de Relèvement (BCPR) une Unité Post-Crise au sein du Bureau Pays, le PNUD s'est stratégiquement positionné dans le cadre du processus de Paix et Reconstruction en Côte d'Ivoire. Dans ses efforts soutenus de construire un partenariat étroit et mettre en œuvre des projets, le PNUD a mobilisé auprès des bailleurs bilatéraux et multilatéraux, approximativement \$ 18 Millions de Dollars US sur la base d'accords de partage des coûts.

En raison de la confiance acquise de ses partenaires multiples, le PNUD est maintenant la principale agence leader dans l'appui apporté au processus Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR), qui est la composante la plus sensible dans la mise en œuvre des accords de paix. De ce fait, l'Unité Post-Crise du PNUD est impliquée à deux niveaux, tant au niveau de la planification stratégique qu'au niveau de la mise en œuvre des programmes.

L'ensemble des coûts du Programme National DDR en Côte d'Ivoire est estimé à \$156 Millions de Dollars US pour la période de 2005 – 2008. Le Gouvernement de Côte d'Ivoire contribue à hauteur de 28.86 % pour lesquels 40% ont été déjà déboursés. La Banque mondiale contribue à hauteur de 47.12 % à travers le crédit IDA (qui n'est pas encore approuvé), qui sera en grande partie alloué au paiement du paquet du filet de sécurité et aux activités de réintégration des communautés. Ainsi donc, plusieurs bailleurs dont la Commission Européenne, le Japon, la France, la Belgique et le PNUD ont contribué à travers le PNUD à hauteur de 12.62%, dont un gap de financement existant de 11.68%, approximativement \$ 17.5 Millions de Dollars US.

Les contributions ci-dessus mentionnées ont déjà été allouées à des activités spécifiques identifiées. Ainsi, les ressources mobilisées pour ce projet auront pour objectif de financer des activités critiques additionnelles qui sont partie intégrante du financement de l'actuel vide financier. Les activités ont été identifiées en étroite collaboration avec le Programme National DDR (PNDDR) dans le but d'éviter toute redondance.

Les activités sont les suivantes : a) Identification des Ex-combattants ; b) Appui au processus de regroupement ; c) appui à la réinsertion socio-économique des ex-miliciens et d) appui aux groupes vulnérables et aux communautés d'accueil. Il inclut également une composante sur le programme pilote de réduction et de contrôle des armes légères.

## 1. Contexte

Sous l'égide du leader Sud-africain Thabo Mbeki qui a été mandaté par l'Union Africaine, les parties ivoiriennes se sont rencontrées à Pretoria (Afrique du Sud) à la fin du mois de mars (2005) afin de discuter des voies pour faire redémarrer le processus de paix et préparer les élections présidentielles et législatives prévues en octobre et novembre 2005. Après quatre (4) jours d'intenses discussions, les parties ont signé un accord qui ouvre la voie à une résolution pacifique de la crise. Les signataires de l'Accord de Pretoria (Pretoria I) ont convenu d'une cessation définitive des hostilités, de la préparation et de la tenue des élections, du démantèlement des milices et du désarmement, démobilisation et de la réintégration (DDR) des membres de la branche armée des Forces Nouvelles ainsi que d'éléments de l'armée nationale.

L'Accord de paix de Pretoria constitue un tournant décisif dans le processus de paix. Il a besoin de l'appui de la communauté internationale pour élaborer les détails nécessaires et spécifiques pour la mise en œuvre pratique. La voie selon laquelle cela doit se faire est en cours de discussion et a besoin de la politique d'engagement des Nations Unies afin de faire accepter les challenges dans les limites de ses ressources. Les Nations Unies devront assister la Côte d'Ivoire là où cela est possible afin de sécuriser le complément financier nécessaire venant de la communauté des donateurs bilatéraux.

Le règlement du conflit par la voie politique constitue un poussoir stratégique pour résoudre tous les problèmes collatéraux, tels que l'environnement démocratique pour les activités politiques ; la liberté de la presse ; l'éradication de la xénophobie ; la question foncière et le démantèlement des milices. Le mérite distinctif ou la qualité de l'Accord de Paix de Pretoria, qui est favorable à sa mise en œuvre est basé sur la gestion du processus par les Ivoiriens. Ceci inclut la constitution de mesures de confiance qui sont à la base des négociations et de la conjonction favorable de contraintes de temps et de la fatigue de la guerre.

Cet accord a également le mérite de focaliser sur les problèmes clés qui exigent des solutions urgentes aux impulsions tactiques dans le but de faire avancer le processus de paix : par exemple le DDR, les élections et le redéploiement de l'administration.

En ce qui concerne le désarmement, la démobilisation et la réintégration des ex-combattants (DDR), un accord a été signé à Yamoussoukro le 14 mai 2005. Les deux Chefs d'Etat Major des deux forces, Forces de Défense et de Sécurité (FDS)<sup>1</sup> et Forces Armées des Forces Nouvelles (FAFN)<sup>2</sup> ont signé l'accord qui inclut les éléments clés suivants :

- Programme national DDR ;
- Un Plan d'Action et un organigramme de mise en œuvre ;
- Un Chronogramme pour la restructuration des FDS.

<sup>1</sup> FDS: Forces de Défense et de Sécurité (FDS), y compris l'Armée nationale (FANCI), la Gendarmerie nationale, la Police nationale et les Officiers de la Douane.

<sup>2</sup> FAFN: Forces Armées des Forces Nouvelles.

En ce qui concerne le Programme national DDR, les composantes principales sont : a) sensibilisation, b) identification, c) regroupement, d) désarmement, e) démobilisation, f) réinsertion et réintégration des ex-combattants et des milices armées. Il a été conclu qu'un total de 48,064 personnes seront bénéficiaires selon la décomposition suivante: 5,500 FDS incluant 1,500 groupes vulnérables, 42.564 FAFN y compris 3,000 enfants combattants et 1,650 groupes vulnérables.

De plus, les modalités de paiement du filet de sécurité (assistance financière à la réinsertion socio-économique) pour les combattants démobilisés se feront selon les trois phases suivantes :

- 25% lors de la démobilisation ;
- 25% après 45 jours ;
- et le reliquat de 50% après 90 jours.

Le montant total qui sera payé pour le filet de sécurité est de 499,500 FCFA (environ 940 USD) par ex-combattant, pour une période de 3 (trois) mois.

Concernant l'organigramme de mise en oeuvre du DDR, les actions suivantes à mener ont été conclues :

- Démarrage du processus DDR le 14 mai 2005 ;
- Activités de la campagne de sensibilisation seront mises en oeuvre pendant le processus DD ;
- Pré-Regroupement des combattants se fera du 5 au 8 juin;
- Regroupement des ex-combattants du 8 au 10 juillet ;
- Désarmement et démobilisation du 27 juin au 10 août 2005 ;
- L'identification des combattants débutera pendant la phase de regroupement et continuera après la phase de démobilisation.

## 2 . Le Rôle du PNUD dans le Processus de Paix et de Relèvement en Côte d'Ivoire

L'Unité Post-Crise du PNUD a préparé une Note Stratégique sur la Transition et le Relèvement. Cette note a été partagée avec l'Equipe Exécutive du Bureau Pays (RR et deux DRR). La note stratégique propose un cadre articulé autour des aspects clés où le PNUD possède des avantages comparatifs et peut mobiliser des ressources. Cette note souligne également les différents aspects stratégiques que le PNUD (Unité Post-Crise) renforcera avec d'autres agences et institutions telles que l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), le Comité de Coordination Inter Agences Humanitaires (IAHCC) et l'Equipe Pays des Nations Unies (UNCT) en vue d'être totalement opérationnel au plan local. Cela suppose que l'Unité Post-Crise se focalise sur trois domaines stratégiques, notamment : i) Paix et Sécurité (DDR et Armes Légères); ii) Relèvement (processus 4Rs) et iii) Réconciliation nationale et Cohésion sociale.

En janvier 2004, le PNUD à travers son Unité Post-Crise a co-financé un atelier stratégique pendant lequel le Plan Conjoint des Opérations (PCO) a été approuvé par les forces belligérantes. Les acteurs militaires et politiques les plus gradés en Côte d'Ivoire ont participé à cet atelier. Le PCO est le cahier de charges principal du DDR qui engage les belligérants dans chaque étape du processus. L'implication du PNUD au niveau de la signature du PCO était instrumentale en ce sens qu'il positionne fortement le PNUD dans le processus et a, de ce fait, facilité tant l'effort de mobilisation des ressources que la confiance au sein de la communauté des bailleurs de fonds.

Le PNUD, à travers le chef de l'Unité Post-Crise, occupe la tête du Groupe Sectoriel Transition, Construction de la Paix et Prévention de Conflit au sein du IAHCC. Cette position fortifie le PNUD dans son rôle de leader dans le processus de Relèvement, particulièrement dans un pays où la compétition au sein des Agences est élevée vu la position stratégique de la Côte d'Ivoire dans la sous-région Ouest Africaine. Le Groupe sectoriel transition comprend les donateurs, la Société civile, les ONG nationales internationales et les Agences du Système des Nations Unies (SNU) ainsi que les représentants des Gouvernements. Le Groupe Transition est dans le processus d'assistance au Gouvernement sur les

problèmes des Personnes Déplacées Internes (PDI), de la Cohésion sociale et de la Réconciliation nationale.

En raison de sa visibilité et pro-activité, le Premier Ministre, à travers son Unité Post-Crise, a demandé au PNUD d'appuyer le Gouvernement sur la question des armes légères. Par la suite, une délégation comprenant les membres du Gouvernement a été envoyée à Abuja au Nigéria (1998) afin de participer à la réunion de la CEDEAO sur les armes légères. En outre, le PNUD a donné son appui au Gouvernement dans la tenue d'une Conférence sur les armes légères et de petit calibre (mai 16-21, 2005), ce qui a permis d'avoir un cadre institutionnel et de préparer un programme pilote pour une période initiale de 18 mois.

Le PNUD et l'UNICEF ont donné leur appui au PNDDR/RC dans l'organisation d'un atelier (2004) sur le processus 4Rs. Environ 150 participants de différents Ministères, du Système des Nations Unies, des ONG, Institutions et des Organisations de la Société civile y ont pris part. Une réunion a été tenue du 11 au 13 août par l'ONUDI avec la participation des Agences du Système des Nations Unies (PNUD, UNICEF, PAM, ONUDI, BIT, FAO, IOM). Le PNUD a présenté un document stratégique sur le thème : « Etude d'identification des Opportunités et des Mécanismes pour la Réinsertion socio-économique des Ex-Combattants » ("Identification Study of Opportunities and Mechanisms for the Socio-Economic Reintegration of Ex-Combatants"). Comme résultat, le plan a été adopté par les participants et contribuera à la préparation du Programme National de DDR.

Au nombre de ses activités de gestion de la crise et post-crise, le PNUD a mis en place le Programme d'Appui à la Base pour la Reconstruction/Réinstallation et l'Intégration Sociale (ABRIS) qui vise à atténuer la vulnérabilité des populations déplacées et des communautés d'accueil en vue de faciliter leur réinsertion dans les zones concernées.

Il est important de souligner que le présent projet entretiendra des liens étroits avec le programme ABRIS en vue d'en exploiter les acquis dans le souci d'une plus grande efficacité, d'une meilleure synergie et coordination des activités de réinsertion. Le projet entretiendra également des liens étroits avec d'autres initiatives du Programme National DDR/RC et d'autres Agences du Système des Nations Unies (SNU). A cet effet, un mécanisme de coordination des Nations Unies pour les activités de gestion de la crise et post-crise est nécessaire.

### 3. Le Mécanisme de Coordination des Nations Unies pour le DDR

Un mécanisme de coordination de DDR a été mis en place par la section ONUCI-DDR en vue de renforcer la coopération et la collaboration entre les agences internationales sur la mise en oeuvre pratique du processus du DDR. Ce mécanisme travaille sur les normes de la stratégie cohérente de l'ONU qui fait appel à une approche intégrée globale rassemblant toutes les compétences et expertises institutionnelles vers un objectif commun.

A travers le mécanisme intégré, les sections du PNUD et de l'ONUCI-DDR ont un plan d'action conjoint et partagent les ressources humaines. Elles opèrent ensemble à travers des réunions de coordination régulières et lors des missions sur le terrain.

### 4. Bénéficiaires cibles

Les bénéficiaires du projet sont les suivants :

Au niveau de la composante Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR)

- 42,564 Ex-combattants identifiés ;
- 10,000 Ex-miliciens.

Au niveau de la composante Appui aux groupes vulnérables et aux communautés d'accueil  
-1,500 femmes et filles ex-combattantes ou associées au conflit ;  
-les communautés d'accueil des zones sérieusement affectées.

Au niveau de la composante Réduction et Contrôle d'Armes Légères  
-Toute la population.

## 5. Stratégie du Projet

Le projet s'adresse en particulier aux composantes critiques du processus DDR, qui ne sont pas encore financièrement couvertes et sans lesquelles le processus ne pourra être mis en œuvre avec succès. Le PNUD suggère l'adoption d'une approche intégrée basée sur un cadre cohérent qui permettra une optimisation des résultats attendus de chaque composante. Ce cadre inclut d'autres composantes qui sont déjà mises en œuvre par le PNUD par exemple, le profilage des Ex-Combattants pendant la phase de démobilisation, de réhabilitation des sites de démobilisation, de campagne de sensibilisation, de réinsertion des ex-combattants, d'équipement des sites DDR, etc.

Il est important de souligner que la réinsertion des ex-combattants et la réintégration des populations et des communautés affectées par la guerre sont substantiellement financées par différents bailleurs bilatéraux et multilatéraux, tels que la Commission Européenne (\$ 5,698.766), la Belgique (\$ 2,372.053) et la Banque Mondiale.

## 6. Cadre institutionnel

### 6.1. Modalité de gestion du projet

Le projet sera mis en œuvre sous la supervision globale du PNUD (Unité Post-Crise) selon la modalité DEX (Direct Execution). Sous cette modalité, seules les procédures du PNUD seront appliquées pour le recrutement du personnel du projet, l'achat d'équipements et la mise en œuvre de toutes autres activités liées au projet.

### 6.2. Unité de gestion du projet

L'équipe technique s'assurera de la mise en œuvre journalière des activités du projet. Elle sera composée de techniciens qui seront recrutés par l'Unité Post-Crise du PNUD sur la base du budget alloué à l'équipe d'appui. La composante sur les groupes vulnérables et les communautés d'accueil sera mise en œuvre à travers des ONG spécialisées, préférablement des ONG internationales qui sont déjà sur place. L'équipe technique préparera des rapports de mise en œuvre périodique du projet en collaboration avec le PNDDR/RC et les bailleurs.

La gestion et l'appui logistique consisteront à mettre à disposition tous les moyens nécessaires pour la mise en œuvre effective des activités du projet. Par exemple, transport, carburant, assurance, personnel d'appui, ordinateurs, imprimantes, papiers, équipements de sécurité, équipements de communication, etc.

### 6.3. Comité de Pilotage

Le Comité de Pilotage sera composé du Gouvernement Ivoirien à travers le PNDDR/RC, du PNUD, d'un membre de la Commission Nationale sur les armes légères et d'un représentant du Gouvernement danois. Le rôle de ce comité de pilotage est d'approuver le plan de travail et l'ensemble des orientations stratégiques du projet. Le secrétariat du comité de pilotage sera assuré par le PNUD. Les décisions du comité seront prises sur une base consensuelle. Le Comité de Pilotage formulera des recommandations en direction du bailleur lorsque nécessaire. Il organisera des réunions périodiques.

### 6.4. Suivi et Evaluation

Le PNUD établira un rapport d'activités semestriel au Bailleur en vue de rendre compte de l'état d'avancement du projet. Un audit de la mise en œuvre du projet sera effectué de façon annuelle.

## 6.5. Durée du projet

Le projet sera mis en œuvre sur une période de 3 (trois) ans allant de 2005 à 2008.

## 7. Objectifs du Projet

### 7.1. Objectifs Généraux

Le présent projet a pour objectif de contribuer à renforcer le processus de paix, de permettre un processus sécurisé et stable de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion des Ex-combattants et ex-miliciens en Côte d'Ivoire et de créer les pré-conditions d'un processus de réhabilitation économique durable à travers la réduction et le contrôle des armes légères et de petit calibre.

### 7.2. Objectifs spécifiques

Le projet poursuit trois (3) objectifs spécifiques à travers les composantes suivantes :

Composante 1 : Appui au processus de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR) ;

Composante 2 : Appui aux groupes vulnérables et aux communautés d'accueil ;

Composante 3 : Réduction et Contrôle d'Armes Légères.

## 8. Produits, Activités et Indicateurs de performance

### Composante 1 : Appui au processus de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR)

Produit 1 : Les ex-combattants ont reçu de la nourriture et des soins médicaux pendant la phase de regroupement et disposent d'une carte de démobilisé ou d'autres documents administratifs pertinents pendant la phase de démobilisation ; les ex-membres de milices sont réinsérés (reçoivent une formation qualifiante qui leur donne accès à un emploi ou à des activités génératrices de revenus).

Activité 1.1. Identification des Ex-Combattants

Activité 1.2. Appui au processus de Regroupement

Activité 1.3. Appui à la réinsertion socio-économique des ex-miliciens

Indicateurs de performance :

- Nombre d'Ex-combattants identifiés et ayant reçu une carte de démobilisé ou d'autres documents administratifs pertinents ;
- Nombre d'Ex-combattants ayant reçu de la nourriture et des soins médicaux pendant la phase de regroupement ;
- Nombre d'Ex-miliciens formés et prêts pour le marché de l'emploi ;
- Nombre d'Ex-miliciens ayant accédé à des Activités Génératrices de Revenus ;
- Nombre d'Ex-miliciens ayant participé à des activités sportives et culturelles.

### Composante 2 : Appui aux groupes vulnérables et aux communautés d'accueil

Produit 2 : Les femmes et les filles associées au conflit armé et les communautés d'accueil sont formées et/ou sont réinsérées dans des activités génératrices de revenus

Activité 2.1. Appui à l'alphabétisation et à la formation professionnelle

Activité 2.2. Appui aux Activités Génératrices de Revenus

Activité 2.3. Organisation d'activités socio-culturelles et sportives

Indicateurs de performance :

- Nombre de femmes et de filles ex-combattantes ou associées au conflit armé alphabétisées et/ou formées et prêtes pour le marché de l'emploi ;
- Nombre de femmes et de filles ex-combattantes ou associées au conflit armé ayant accédé à des AGR ;
- Nombre de femmes et de filles ex-combattantes ou associées au conflit armé ayant participé à des activités sportives et culturelles ;
- Nombre de personnes de la communauté d'accueil ayant bénéficié des activités ci-dessus indiquées.

### Composante 3 : Réduction et Contrôle des Armes Légères

Produit 3 : 50 % d'armes légères et de petit calibre sont collectées et enregistrées dans les zones sérieusement affectées.

Activité 3.1. Campagne de sensibilisation et d'information

Activité 3.2. Etudes sur l'impact de la prolifération d'armes légères

Activité 3.3. Collecte et contrôle d'armes légères à travers des activités socio-économiques

Indicateurs de performance :

- % de la population sensibilisée sur le nouveau cadre juridique contre l'utilisation et la possession d'armes légères et de petit calibre ;
- % de la population informée du danger de la possession illégale d'armes légères et de petit calibre ;
- Disponibilité d'une banque de données statistiques sur la prolifération et l'utilisation illicites d'armes légères et de petit calibre ;
- Sur la base des statistiques fournies, 50 % d'armes légères et de petit calibre sont collectés et enregistrés dans les zones sérieusement affectées.

## 9. Description des Activités

9.1. Identification des Ex-combattants: L'identification des Ex-combattants est l'un des problèmes clés de la crise militaire et politique en Côte d'Ivoire. En tout état de cause, un nombre important de la population de la partie nord du pays, se plaint d'avoir été dénié de leurs cartes d'identité et les Forces Nouvelles ont soulevé ce problème comme l'une des raisons justifiant le conflit armé. Pendant les négociations sur le DDR avec les deux forces ex-belligérantes, il a été décidé que le processus d'identification soit fait à deux stades dans les zones contrôlées par les Forces Nouvelles.

Le premier stade comprend le pré-enregistrement et l'identification pendant que chaque combattant remplisse un questionnaire sur son "identité". Sur la base des résultats de ce questionnaire, l'Office Nationale d'Identification délivrera un reçu temporaire qui permettra à chaque combattant de s'engager dans le processus DDR.

Le second stade a lieu après le processus de démobilisation. Il consiste à entreprendre des enquêtes et des investigations sur la base des données collectées pendant le premier stade. Ce stade durera 45 jours et permettra de savoir si l'ex-combattant peut entrer en possession d'une carte nationale d'identité ou non. Toutefois, il a été convenu que tous les combattants (Ivoiriens et autres) seront bénéficiaires de la première tranche du filet de sécurité. Le nombre d'ex-combattants concernés est estimé à 42.564 ; ceci concerne pour la plupart seulement les combattants des Forces Nouvelles.

9.2. Appui au processus de Regroupement : Le site de regroupement peut être défini comme un centre temporaire dans lequel les ex-combattants seront regroupés avant d'entrer dans la zone. Cela consiste à regrouper les combattants sous le contrôle respectif des forces comme une mesure principale de confiance de paix en vue de la préparation logistique avant leur entrée dans la zone DDR. Il a été convenu que pendant le regroupement, la Commission nationale pourvoira l'assistance alimentaire et médicale. Il est estimé que 45,000 ex-combattants seront concernés par ce processus, 9 sites dans les zones contrôlées par

les Forces Nouvelles et 8 sites dans les zones contrôlées par les Forces de Défense et de Sécurité (FDS). La durée dans un site de regroupement ne doit pas dépasser 7 jours.

9.3. Appui à la réinsertion socio-économique des ex-miliciens : Pendant que le désarmement des Ex-Combattants se déroule, le processus DDR inclura le désarmement d'environ 10,000 miliciens qui ont combattu aux côtés des FDS. Cela a été conclu par les forces ex-belligérantes lors de la signature en janvier 2004, du Programme d'Opérations conjointes. Les milices seront définies par la Commission Nationale DDR comme groupes armés identifiés avec une chaîne de commandement bien définie. Elles ne sont pas à confondre avec les soi-disant « Jeunes Patriotes » qui sont des groupes beaucoup plus volatiles bien que quelques-uns d'entre eux soient armés.

L'accord de Pretoria impose la mise en œuvre immédiate du désarmement et le démantèlement des milices. Cette responsabilité a été assignée au cabinet du Premier Ministre avec l'appui des unités de Forces de Défense et de Sécurité et des Forces impartiales.

Ces milices armées et identifiées sont établies en grande partie dans la zone Ouest du pays. Le désarmement de ces milices constitue une étape importante dans le regain de confiance parmi les forces belligérantes. Pour la réussite du désarmement et du démantèlement des milices, il a été convenu qu'ils bénéficieront des mêmes avantages que les ex-combattants réguliers. La réinsertion socio-économique consiste à fournir de la formation professionnelle, des activités génératrices de revenus ainsi que des activités culturelles et sportives.

9.4. Appui aux groupes vulnérables et aux communautés d'accueil : Ce projet accordera une attention particulière aux femmes et aux filles ex-combattantes. Notamment celles qui ont joué le rôle d'appui aux groupes et forces armés. Il s'agit des femmes, des dépendants et des membres des communautés d'accueil.

Les femmes, le plus souvent, perdent leur repère politique pendant et après des négociations de paix ; cela malgré leur engagement dans tous les aspects du conflit. Elles sont très souvent lésées en ce qui concerne des positions politiques de leadership lorsque débutent les processus de reconstruction d'après-guerre.

L'objectif général de cette composante est de s'assurer que la distribution des bénéfices permet aux femmes et aux filles d'avoir les mêmes chances économiques que les hommes et les garçons lorsqu'elles quittent le site de regroupement.

Ce projet inclut une composante sur les efforts d'appui à l'éducation et à la formation qui correspondront aux besoins et désirs des femmes et démarrera le plus tôt possible pendant la phase de démobilisation. L'expérience a montré que les femmes ont tendance à être submergées par des responsabilités domestiques et sont confinées à une mobilité réduite dès qu'elles retournent à la maison et sont, par conséquent, moins capables d'accéder à une formation.

Dans la plupart des pays à revenus bas, les femmes et les filles ont un niveau d'éducation et un profil plus bas et se trouvent dans des domaines d'occupation moins intéressants que les hommes. La formation qui sera donnée devra tenir compte de cela afin de mettre à disposition des ressources additionnelles pour l'alphabétisation et la formation en compétences hautement rémunératrices pour les femmes et les filles. Les opportunités pour l'éducation devront être équitablement disponibles tant pour les enfants de sexe féminin que masculin des ex-combattants et pour les veuves.

Ce projet appuiera également les communautés d'accueil avec les paquets de réintégration. Il n'est pas à penser que les avantages de DDR seront automatiquement perçus par les dépendants. Au contraire, les efforts seront déployés afin d'inclure les membres de famille lors de la distribution des ressources pour que l'utilisation de celles-ci par les ex-combattants puisse être influencée et surveillée par leurs communautés d'accueil.



### 9.5. Appui au programme pilote de réduction et contrôle d'armes légères et de petit calibre :

Ce programme sera mis en œuvre en étroite collaboration avec le Programme National de DDR afin d'assurer une campagne effective du désarmement des civils dans la phase post-désarmement et démobilisation du programme DDR. Ces activités seront mises en œuvre dans le cadre du programme pilote de réduction et contrôle d'armes légères et de petit calibre du PNUD, et se focalisera initialement sur les activités suivantes : a) une campagne nationale complète de sensibilisation sur les dangers de tous les aspects de la circulation illicite d'armes légères et de petit calibre en Côte d'Ivoire, b) une étude nationale sur la prolifération et l'utilisation d'armes légères et de petit calibre, et c) développer et mettre en œuvre un Plan d'Action sur la collecte d'armes légères en collaboration avec la CEDEAO et le Programme des Armes Légères pour l'Afrique de l'Ouest (ECOSAP).

## 10. Budget Global et Contributions des Bailleurs au DDR

Bailleurs	Contribution (USD)	Agences d'Exécution	Activités financées	%
Besoins du Programme	156, 056,110			
Côte d'Ivoire	45, 037,793	PNDDR/RC	Fonctionnement de la Commission Nationale DDR, réhabilitation des sites DDR	28,86
Banque Mondiale	73, 533,639	Institutions Nationales	Paquet "Filet de Sécurité", appui à la réinsertion communautaire	47,12
PNUD	1, 264,054	PNDDR/RC	Profilage des ex-combattants	0,81
Union Européenne	10, 799,083	PNUD – GTZ	Equipements pour les sites DDR Communication et Sensibilisation	6,92
France	2, 372,053	PNUD	Paquet "Filet de sécurité" (1.326 millions) Communication et Sensibilisation Appui au regroupement	1,52
Japon	2, 887,038	PNUD	Réhabilitation de 6 sites de démobilisation	1,85
Belgique	2, 372,053	PNUD	Réinsertion socio-économique des ex-combattants	1,52
Total	138, 265,713			88,61
Reliquat	17, 790,397		Identification des ex-combattants, regroupement des ex-combattants, réinsertion socio-économique des milices armées	11,68

## 11. Fonds requis

Résumé Financier (US \$)			
Activités	Quantités	Unités	TOTAL
<b>Identification pendant le processus de regroupement</b>			
enregistrement et identification des ex-combattants sur les 9 sites de regroupement dans le Nord	42,564	8.32	354,220
activités d'enquêtes et investigations pendant 45 jours	42,564	20.44	870,000
être en disposition de la carte nationale d'identité et autres documents importants	42,564	12.31	523,761
Sous-total		41.07	1, 747,981
<b>Appui au regroupement des 45,000 ex-combattants</b>			
Vivres	45,000	15.33	690,000
Soins médicaux	45,000	3.23	145,300
Sous-total		18.56	835,300
<b>Appui aux groupes vulnérables et aux communautés d'accueil</b>			
Cours d'alphabétisation aux femmes et filles ex-combattantes	1,500	166.67	250,000
Paquets d'intégration pour les communautés d'accueil		Paquets	275,000
Sous-total		166.67	525,000
<b>Réinsertion socio-économique des ex-miliciens</b>			
Formation professionnelle	10,000	35.00	350,000
Activités génératrices de Revenus	10,000	49.50	495,000
Activités culturelles et sportives	10,000	20.00	200,000
Sous-total		104.50	1, 045,000
<b>Armes Légères</b>			
Campagne de Sensibilisation et d'information		Plafond au niveau national	125,000
Etude sur la prolifération d'armes légères et base de données		Plafond au niveau national	175,000
Collecte et contrôle d'armes légères à travers des activités socio-économiques		Plafond au niveau national	290,000
Sous-total			590,000
<b>Gestion du Projet et appui à l'Unité de gestion</b>			
Coût du Personnel		Paquet pour toute l'équipe d'appui	75,000.00

Résumé Financier (US \$)			
Activités	Quantités	Unités	TOTAL
Coût Administratif	Paquet pour toute l'équipe d'appui		70,000.00
Appui Logistique	Paquet pour toute l'équipe d'appui		190,000.00
Sous-total			335,000
Total des activités			5, 078,281
Frais de gestion PNUD (5%)			265,140
<b>TOTAL DU PROJET</b>			<b>5, 343,421</b>

## 12. Risques

Il existe un certain nombre de risques liés à la mise en oeuvre de ce projet. Parmi les risques probables, il y a :

- § Déclenchement de violence : Le déclenchement de violence ou toute atteinte au cessez-le-feu réduiraient la confiance en la gouvernance et la sécurité. Que la violence se déclenche en Côte d'Ivoire ou dans les pays voisins, les activités du projet seront perturbées, vu que les gens ne se sentiraient pas en sécurité de participer au Programme National de DDR.
- § Echec de l'accord de Paix : La mise en œuvre intégrale de l'accord de Pretoria et l'appui effectif de la Communauté internationale et du Conseil de Sécurité des Nations Unies reste les atouts essentiels pour la soutenance et la mise en œuvre du processus de paix en Côte d'Ivoire. Toute interruption ou tout dérapage de fonctionnement lors de sa mise en œuvre peut entraîner une perturbation sérieuse et une dégradation de l'environnement politique.